



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 8 JUIN 2023**

N° B08_06_2023_06 - Cession du logement au 5 rue du puits grelet lieu-dit Hanc à VALDELAUME (annexes)

Annexe(s) :

- Avis des domaines
- Division cadastrale en cours

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
30	16	4	20	10

Pour : 20	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 2 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le huit juin, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 00, La Béronne à Melle, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

BRILLAUD Chantal, CACLIN Philippe, CHARPENTIER Patrick, COUSIN Sylvie, GAYET Olivier, GRIFFAULT Sylvain, GUERY Patrice, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, MICHELET Fabrice, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POUVREAU Lise, RAGOT Nicolas, ROUXEL Patricia, SAINTIER Marie-Emmanuelle, THIBAUT Evelyne

Etaient représentés :

BINET Frédérique (pouvoir donné à GAYET Olivier), BLANCHET Philippe (pouvoir donné à CACLIN Philippe), BRUNET Sylvie (pouvoir donné à COUSIN Sylvie), CHOURRÉ Gilles (pouvoir donné à PICARD Marylène)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

BARILLOT Dorick, CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, FOUCHE Patrice, HAYE Jean-Marie, KLINGLER Sarah, MERCIER Sébastien, NIVELLE Jean-Pierre, PELTIER Jérôme, THELLIER Odile

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Sylvie COUSIN

Cession du logement au 5 rue du puits grelet lieu-dit Hanc à VALDELAUME (annexes)

Annexe(s) :

- Avis des domaines
- Division cadastrale en cours

La communauté de communes dispose d'un parc de 37 logements locatifs dont 8 mis à disposition par les communes.

Un bilan de l'activité gestion locative mené en 2022 a fait ressortir un solde financier négatif notamment du fait des emprunts aidés contractés sur 40 ans. De plus, ces logements qui ont environ une vingtaine d'année, vont nécessiter de plus en plus de travaux d'entretien lourd.

Considérant le souhait de la collectivité de se séparer d'une partie de son parc de logements locatifs qui n'est plus son cœur de métier, certains biens ont été proposés à la vente aux locataires en place ;

Considérant la proposition de vente aux locataires en place ;

Considérant l'offre des locataires pour la maison de 81 m² en R+1 avec 3 chambres et jardin sis au 5 rue du puits grelet lieu-dit Hanc 79110 Valdelaume (en cours de bornage selon schéma en pièce jointe) au prix de 75 000 € net vendeur sous réserve de l'accord de leur prêt bancaire ;

Vu l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales relatif aux délégations de compétences accordées par le conseil communautaire au bureau communautaire ;

Vu la délibération n° C30-07-2020-1B du conseil communautaire du 30 juillet 2020 relative aux délégations de compétences du conseil communautaire au bureau communautaire, et plus particulièrement l'alinéa N°4 sur la gestion domaniale : "Toute cession d'immeuble sous réserve que le prix ou la valeur du bien concerné soit conforme ou supérieur à l'évaluation donnée par la direction de l'immobilier de l'Etat » ;

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité, décide de :

- AUTORISER le président à signer l'acte de vente sous conditions suspensives pour la maison sis au 5 rue du puits grelet lieu-dit Hanc 79110 Valdelaume, selon bornage en cours annexé à la présente délibération, à
au prix de 75 000 € net vendeur, les frais notariés étant à la charge de l'acquéreur.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme.

La secrétaire de séance

Signé électroniquement par : Sylvie COUSIN
Date de signature : 11/06/2023
Qualité : 1ère Vice-Présidente du Bureau des Solidarités

Sylvie COUSIN

Le président

Signé électroniquement par : Fabrice MICHELET
Date de signature : 11/06/2023
Qualité : Président

Fabrice MICHELET